

Directors of Clinical Services Meeting

Réunion des directeurs des services cliniques



PÉRENNISER UNE APPROCHE INTÉGRÉE DES SOINS OPHTALMOLOGIQUES CENTRÉS SUR L'HUMAIN EN OCÉANIE

L'intention d'évoluer vers une approche intégrée des soins ophtalmologiques centrés sur l'humain nécessite une démarche globale et intégrée en matière de systèmes de santé prenant en compte non seulement le traitement, mais également la prévention, la promotion et la réadaptation de la cécité. La plupart des systèmes de santé sont encore confrontés à des défis lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre ce type d'approche, notamment en raison d'obstacles politiques, économiques et géographiques. La pénurie de personnel en soins ophtalmologiques, le manque de compétences cliniques, les demandes concurrentes se soldant par une insuffisance de moyens pour les soins ophtalmologiques, un accès limité aux équipements, à des modalités de traitement, des difficultés liées à la géographie, un manque de transport et la peur de l'opération chirurgicale représentent potentiellement autant d'entraves.

Cet exposé met en lumière les réalisations de la « Fred Hollows Foundation - Nouvelle-Zélande (FHFNZ) » qui œuvre à combler les lacunes, tente de parvenir à des soins ophtalmologiques complets, et désire montrer la voie à suivre pour relever les défis et renforcer le système de santé en profitant des innovations technologiques en vue de donner accès à des soins ophtalmologiques sûrs et de qualité, et arriver à réduire le nombre de cécités évitables en Océanie.

1. CONTEXTE

Dans le monde entier, au moins **2,2** milliards de personnes sont atteintes d'une déficience visuelle ou de cécité, parmi lesquelles au moins 1 milliard présente une affection qui aurait pu être évitée ou qui n'est toujours pas traitée.¹ Les maladies oculaires comme la cataracte et la réfraction sont les principales causes de la cécité et de la déficience visuelle. En Océanie, on estime à plus de 100 000 le nombre de personnes ayant besoin d'une opération de la cataracte. La rétinopathie diabétique représente la principale cause de la perte de vision chez les adultes en âge de travailler. Les effets de la cécité sont multiples. Elle nuit à la prospérité économique et sociale, engendre des pertes conséquentes de productivité dans la société, contribue aux contraintes sociales et détériore les niveaux de vie des personnes aveugles et de leurs soignants. Restaurer la vue ne constitue pas seulement une solution économiquement viable, mais également un investissement pérenne. La **vision** de la FHFNZ est d'œuvrer à mettre fin à la cécité évitable en Océanie et de redonner une qualité de vie à l'individu concerné.

2. PROGRÈS RÉALISÉS ET RÉSULTATS OBTENUS

2.1 Restaurer la vue

La Fondation a pour vocation d'éliminer la cécité en Océanie. Restaurer la vue ne se limite pas au traitement de la cécité, mais permet également de réduire de manière efficace la pauvreté. En partenariat avec le ministère de la Santé, la Fondation fournit des soins ophtalmologiques de qualité à plus d'un million de patients, y compris un accès à des opérations chirurgicales à plus de 80 000 personnes, en apportant son soutien aux domaines suivants :

- examen ophtalmologique et offre de traitements appropriés et d'un bon rapport coût-efficacité ;
- action de sensibilisation à l'échelon régional et dans les pays ;
- coopération avec les secteurs des soins de santé primaires et communautaires en vue de renforcer les dispositifs d'orientation ; et
- mise en place de soins de sous-spécialités pour la région, comme la chirurgie vitréorétinienne, oculoplastique et la phacoémulsification.

2.2 Formation et soutien aux médecins et personnels infirmiers

¹ Rapport mondial de l'OMS sur la vision [2019] accessible en anglais en cliquant sur : <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/328717/9789241516570-eng.pdf>

À ce jour, un total de 327 professionnels traitant les affections des yeux (ophtalmologues, personnel infirmier spécialisé, cliniciens et techniciens en ophtalmologie et personnels de santé communautaire) ont été formés ; plus de 80 % de ces diplômés contribuent encore de manière active aux soins ophtalmologiques dans l'ensemble de la région. En effet, le programme complet de la FHFNZ en matière de soutien aux effectifs permet de fidéliser le personnel. Parmi ces diplômés, 64 % sont des femmes, garantissant ainsi une répartition équilibrée entre les hommes et les femmes parmi les effectifs régionaux de soins ophtalmologiques, et donnant accès à un enseignement supérieur de grande qualité à la fois aux hommes et aux femmes de la région.

2.3 Renforcement des systèmes de santé

En partenariat avec le ministère de la Santé, la Fondation contribue à l'élaboration de plans stratégiques et de politiques en matière de santé ophtalmologique afin de veiller à ce que des services durables et de qualité soient soutenus et fournis localement. Les partenariats qui lient la Fondation au ministère de la Santé et aux parties prenantes font l'objet d'un protocole d'accord. Un cadre de gouvernance clinique fixe les normes minimales à respecter en matière de sécurité et de qualité de soins afin de garantir un haut niveau de qualité et de sécurité des soins ophtalmologiques.

2.4 Encourager l'innovation et la recherche

Le Regional Eye Centre d'Honiara est un exemple d'auto-suffisance et de pérennité. En effet, 94 % de l'électricité du bâtiment est générée par l'énergie solaire. La Fondation est venue en aide à la première clinique mobile de soins ophtalmologiques en Océanie, située aux Fidji. Elle continue à mener de la recherche dans la région et contribue, par exemple, à l'analyse comparative entre les sexes commandée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi qu'à l'outil d'évaluation de la rétinopathie diabétique et des systèmes de gestion du diabète en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La Fondation poursuit ses activités aux côtés de partenaires locaux et internationaux dans le domaine de l'innovation en vue d'optimiser les services de soins ophtalmologiques et de renforcer les systèmes de santé en Océanie.

3. DÉFIS

Les pays océaniques sont confrontés à des défis significatifs, tels que : de faibles moyens financiers pour le secteur de la santé, un faible taux de médecins et de personnel infirmier par habitant, des infrastructures de santé de qualité médiocre, de l'instabilité politique, des économies vulnérables, les effets du changement climatique, la COVID-19 et une situation géographique compliquée se soldant par un mauvais accès aux services. Il n'existe pas de solution simple et clef en main pour la mise en place de systèmes de soins ophtalmologiques efficaces en Océanie.

3.1 Restaurer la vue

En Océanie, les besoins en soins ophtalmologiques sont de moins en moins satisfaits, en raison de multiples facteurs comme les MNT, les effets du changement climatique et la COVID-19. L'ophtalmologie se limite souvent aux principales zones urbaines et les équipes de soins ophtalmologiques ne sont pas bien équipées, ni soutenues. Dans certains petits États insulaires, l'ophtalmologie n'existe même pas.

3.2 Former et accompagner les médecins et personnels infirmiers : en Océanie, un des plus grands défis est la pénurie d'ophtalmologues et de personnels infirmiers spécialisés formés, malgré une demande croissante. Étant donné le nombre grandissant de MNT, nous ne parviendrons à relever ces défis que si les professionnels de l'ophtalmologie sont engagés, bien formés et qu'ils travaillent dans des structures de santé équipées de manière adéquate.

3.3 Renforcer les systèmes de santé et le financement, notamment les plans et politiques en matière de santé ophtalmologique

Au cours de la période actuelle qui fait suite à la pandémie de COVID-19, la plupart des pays ont du mal à maintenir un semblant de service de santé, et encore moins des normes cliniques. La santé ophtalmologique n'a pas été une priorité et, par conséquent, n'a pas été intégrée aux plans stratégiques nationaux en matière de santé. Seuls deux pays océaniques y sont parvenus. De plus, la plupart des pays océaniques ne sont dotés ni de plans nationaux approuvés en matière de santé ophtalmologique, ni de budgets en la matière, ce qui s'ajoute à l'absence de leadership et de coordination des programmes nationaux de santé ophtalmologique.

3.4 Limites des systèmes d'information actuels, de la qualité des données et de la recherche

La santé ophtalmologique et, de manière plus générale, les systèmes d'information sanitaire des pays océaniques ont encore du mal à générer des informations de qualité à des fins de prise de décision stratégique et politique. Ces contraintes sont imputables à toute une série de facteurs, comme le manque de politiques efficaces en matière de système d'information sur la santé ophtalmologique permettant de garantir la fonctionnalité de tels systèmes.

3.5 Leadership dans le domaine de la santé ophtalmologique

Dans la région, une impulsion politique plus forte au sein d'un système de gouvernance active fait défaut. Alors qu'il existe pléthore de personnels qualifiés qui assument à la fois des responsabilités cliniques et des rôles à un certain niveau de leadership, ce résultat n'est tout simplement pas satisfaisant,

ni suffisant pour pouvoir relever le niveau de leadership et d'engagement politique nécessaires à un secteur de soins ophtalmologiques porté localement.

4. ORIENTATIONS FUTURES

4.1 Recommandations à l'intention des pouvoirs publics :

- Inclure les soins ophtalmologiques aux plans de formation du ministère de la Santé. Prévoir des postes de formation et des bourses pour les étudiants. En ce qui concerne les besoins en ressources humaines, le ratio est simple : un ophtalmologue pour 100 000 habitants et un personnel infirmier spécialisé en ophtalmologie pour 25 000 habitants ;
- Donner la priorité à la santé ophtalmologique en l'intégrant au plan stratégique national de santé ;
- Appuyer l'élaboration de votre plan stratégique national de santé ophtalmologique avec l'aval du ministère de la Santé ;
- Octroyer un budget à la santé ophtalmologique dans le cadre du budget national de la santé afin de veiller à ce que les activités menées dans le domaine de la santé ophtalmologique soient mises en œuvre conformément aux plans de fonctionnement annuels sur la base des plans stratégiques nationaux dans ce domaine. Prévoir de l'équipement, des médicaments, un approvisionnement en consommables, de la formation et des activités de sensibilisation ;
- Appuyer l'instauration d'un leadership local qui pilotera la mise en place de services de soins ophtalmologiques ;
- Coordonner de solides processus de planification qui intégreront la santé ophtalmologique et les MNT au système de santé plus général ;
- Donner la priorité aux activités menées dans le domaine des systèmes d'information, de l'utilisation des données et de la recherche en vue d'influencer la qualité des services de santé ophtalmologique, la planification et l'élaboration de politiques en la matière ;
- Créer un espace permettant de travailler de manière novatrice, notamment en utilisant la technologie numérique pour améliorer la portée et la couverture des services de soins ophtalmologiques et des diagnostics ; et
- Veiller à travailler *au sein des* services de santé locaux afin de renforcer les systèmes, les réseaux d'orientation, l'intégration et la capacité du personnel en offrant une vision à long terme de leur caractère pérenne.

4.2 Recommandations à l'intention des partenaires du développement :

- Appuyer le ministère de la Santé et les parties prenantes dans la création et la mise en œuvre d'une approche intégrée des soins ophtalmologiques axés sur l'humain par le biais d'une assistance technique ou d'un soutien financier ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux en matière de santé ophtalmologique à travers une meilleure coordination des engagements bilatéraux et multilatéraux dans le secteur de la santé ;
- Insister davantage sur le fardeau économique que représentent une mauvaise vue et la cécité dans la région, notamment les questions liées à l'équité de genre, le handicap et l'inclusion sociale ;
- Mettre en lumière le besoin d'une approche spécifique au pays au sein d'un cadre régional solide ;
et
- Promouvoir la recherche et fournir des données factuelles en faveur d'interventions efficaces en matière de soins ophtalmologiques.